



## COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE QUARTIER

### CENTRE HISTORIQUE / LES COTEAUX

### 20 SEPTEMBRE 2018

- HABITANTS PRÉSENTS :** Mesdames Fabry, Jouas, Sebellin et Tocanne.  
Messieurs Blanco, Dutot, Froment, Mouty, Murat, Rebmeister et Rigutto.
- ABSENTS EXCUSES :** Mesdames Dupré et Ripoll.  
Messieurs B. de Bourrousse, Fenyo et Ribeiro.
- ÉLUS PRÉSENTS :** Monsieur le Maire, Arnaud de Bourrousse,  
Madame Aline Le Guilloux, conseillère municipale déléguée  
aux Comités de quartier,  
Mesdames Berton et Huet, conseillères municipales et élues  
référentes du quartier Centre historique  
Monsieur Lombard, conseiller municipal et élu référent du  
quartier Les Coteaux,  
Monsieur Millot, Maire-adjoint,  
Monsieur Bossis, conseiller municipal délégué  
Madame Gaultier, Conseillère municipale déléguée ;
- ADMINISTRATIFS PRÉSENTS :** Monsieur Noual, Directeur Général des Services,  
Monsieur Douay, Directeur des Services Techniques,  
Madame Hubert, Directrice Générale Adjointe  
Madame Alaniou, Directrice de la Communication.

## INTRODUCTION

Monsieur le Maire présente Madame Le Guilloux nouvellement déléguée aux Comités de quartier.

Madame Le Guilloux remercie Monsieur le Maire pour la confiance accordée ainsi que les services administratifs et techniques. Un remerciement particulier est adressé au Service Communication pour la création du nouveau logo composé d'un arbre coloré symbolisant chaque quartier.

Madame Le Guilloux rappelle que toutes les actualités de la Ville sont sur le site internet : [www.carrieres-sur-seine.fr](http://www.carrieres-sur-seine.fr).

Madame Le Guilloux propose un tour de table pour se présenter et annonce l'ordre du jour.



## AMENAGEMENTS

Monsieur Millot présente les travaux, actuellement en cours, dans le quartier du Centre historique :

### **Voiries rue Gabriel Péri/ rue Louis Leroux**

Ces travaux consistent aux changements des canalisations de gaz, d'eau, puis à l'enfouissement des réseaux aériens et enfin à la réfection des voiries.

Des carrières sous chaussée doivent être comblées avant que les voiries et les enrobés définitifs soient réalisés. Fin des travaux prévue au printemps 2019.

Question : La rue Gabriel Péri, sur la portion entre la pharmacie et la rue du Général Leclerc, est régulièrement prise à contre-sens par les automobilistes.

Réponse de M. le Maire : La Police municipale a verbalisé plusieurs contrevenants empruntant la rue G. Péri ou la rue V. Hugo en contre-sens durant les travaux qui ont été réalisés sur les berges de Seine (57 contraventions en 1 semaine). Elle est vigilante pour faire respecter le Code de la route et sécuriser les usagers.

Question : Du fait de l'inversion définitif au sens de circulation de la rue Gabriel Péri, permettant aux automobilistes de descendre de la rue du Général Leclerc jusqu'à la pharmacie, il y a dorénavant plus de 3 km à parcourir de la Mairie à la résidence Val Eglantine.

Réponse de M. le Maire : Depuis la réfection des voiries rue Gabriel Péri, le centre historique a été transformé en zone de rencontre, où piétons et cyclistes sont prioritaires, et où la vitesse est limitée à 20 kms/h pour les automobilistes et autres véhicules à moteurs. De plus, ce sens de circulation a été pensé afin de préserver le centre de ville et éviter qu'il soit un lieu de transit comme cela était le cas lorsque cette portion de rue permettait d'accéder directement à la rue du Général Leclerc depuis la rue Gabriel Péri. Il est important également de souligner que cet axe dessert deux écoles primaires rue Victor Hugo. Il est donc prudent de laisser cette portion dans le sens de la descente vers la rue Victor Hugo.

Question : Quand y aura-t-il des travaux Route de Chatou ?

Réponse de M. le Maire : La Route de Chatou étant une départementale, les travaux dépendent donc du Conseil départemental des Yvelines.

Question : Pourquoi le sens de circulation de la Rue du Moulin ne permettrait pas de descendre cette rue et d'avoir la possibilité d'aller à droite ou à gauche ?

Réponse de M. le Maire : Si cette rue amène le boulevard Carnot au Centre historique, l'afflux de circulation rue Gabriel Péri irait à l'encontre de la zone de rencontre. Il est impératif de limiter les points d'entrée dans le Centre historique. Toutefois, pendant les travaux, le sens de circulation de la rue du Moulin sera inversé, permettant ainsi aux riverains d'accéder au boulevard Carnot.



## **Voiries en berges de Seine**

La rue de l'Abreuvoir, le Quai de Seine, la rue de Seine et la rue Claude Monet ont été très abîmés par les crues de juin 2016 et janvier 2018. Les travaux de réfection totale ont débuté en juillet 2018 et devraient se terminer au mois de mars 2019.

*Question: Est-il possible de prévoir des passages piétons rue du Port Bertrand et rue de Seine ?*

*Réponse de M. Millot : Cette demande va être étudiée par les services. Pour information, un plateau ralentisseur, une chicane, deux passages piétons ainsi que des trottoirs sont prévus rue de Seine.*

*Question: Des toilettes en état de marche sur les quais de Seine sont-elles prévues ?*

*Réponse de M. Millot : Les toilettes vont être remplacées à l'issue des travaux réalisés sur les berges de Seine, afin que celle-ci restent ouvertes toute l'année. Ce type de toilettes devrait également être installé à la Halle Carnot.*

## **Projet immobilier sur le site de l'ancien accueil de loisirs Cap Jeunes**

L'objectif étant de préserver l'environnement pavillonnaire du quartier, le promoteur immobilier à qui la Ville a vendu ledit terrain construira 5 maisons individuelles.

## **ENVIRONNEMENT**

Monsieur Bossis présente les actions menées en matière d'environnement :

### **Espaces Verts**

La Ville est passée en 0 phyto depuis 2010. De ce fait, le désherbage est fait à la main sur les 80 km de trottoirs par les services de la Ville.

Certains platanes de l'avenue du Maréchal Juin ont été abattus car ils présentaient une véritable nuisance pour les habitants des résidences compte tenu de leur trop grande proximité avec certaines d'entre elles.

Ces arbres seront remplacés par des essences à petit développement.

Les variétés de fleurs qui ont été plantées en ville sont des vivaces car elles ne nécessitent que très peu d'entretien et d'eau.

La Ville s'est inscrite au Concours des Villes et Villages fleuris.



Un système d'arrosage automatique du jardin dit « à la française », alimenté par l'eau de source a été installé cette année, ce qui permet un arrosage plus efficient. Les pompes ont été changées afin de remettre en service les jets d'eau du parc de la Mairie.

La Pyrale du buis, insecte extrêmement ravageur, est régulièrement traitée biologiquement par la Ville dans le parc. L'information est mise en ligne afin que les Carrillons puissent également traiter leurs arbustes.

<https://www.carrieres-sur-seine.fr/index.php/Nuisances?idpage=274&idmetacontenu=553>

Question : *Quel est le traitement utilisé pour traiter la Pyrale du Buis ?*

Réponse de M. Bossis : *Il s'agit d'un traitement purement écologique et biologique.*

Question : *Qui a la charge de la réfection des palplanches ?*

Réponse de M. Millot : *Les palplanches sont de la responsabilité des Voies Navigables de France (VNF).*

## **Déchets**

Monsieur le Maire rappelle qu'un service de la CASGBS\* dédié est à l'écoute des usagers et que Monsieur Bossis se tient également à la disposition des Carrillons pour les aider dans leur démarche.

\*environnement@casgbs.fr

Question: *Qu'en est-il de la collecte des déchets rue Césarine Ballagny ?*

Réponse de M. Bossis : *La CASGBS a fait un essai en Juillet / Août avec son prestataire pour que le camion de collecte stationne dans la Rue de Bezons le temps de la collecte des bacs. Cette solution consiste à chercher les bacs présentés à l'angle de la Rue Césarine Ballagny / passage Voltaire à pied pour les vider et les ramener à leur place (par l'équipage). Cela permettrait de régler le problème de circulation des piétons sur le trottoir et de limiter les dépôts d'indésirables si les conteneurs sont présentés Rue de Bezons. Cependant, cela nécessite que le camion de collecte des déchets reste en stationnement sur la voie (rue de Bezons) pendant quelques minutes, le temps d'effectuer le ramassage.*

Question: *Les encombrants restent parfois 48 heures sur le trottoir. Que faire ?*

Réponse de M. Bossis : *Il faut suivre le calendrier des collectes et sortir les encombrants en temps et en heure. Si cela n'est pas respecté, il invite les personnes qui constatent ce désagrément à le contacter sur son portable ou par mail et à lui adresser des photos, afin qu'il se rapproche de la CASGBS. Vous pouvez également contacter les services techniques municipaux au 01.39.57.15.45.*



Question: Les poubelles sur les quais de Seine ne sont pas ramassées (vers le lavoir, le ponton, le parking de l'abreuvoir).

Réponse de M. le Maire: Ces poubelles sont ramassées le weekend par le gardien du parc, de l'embarcadère au parking de la rue de l'Abreuvoir. Monsieur le Maire précise que des poubelles supplémentaires ont été installées sur les quais de Seine.

## FESTIVITES

### Décorations de la Ville

Madame Le Guilloux annonce que, cette année, la ville sera décorée avec des guirlandes végétales et les entrées de ville par des guirlandes lumineuses.

Question: Y aura-t-il des décorations dans le centre ?

Réponse de Mme Le Guilloux : Bien sûr, les décorations seront installées à différents endroits de la ville dont le Centre historique.

Réponse M. le Maire : Les décorations seront installées par un artisan carrillon.

### Féeries et Marché de Noël

Les Féeries seront composées d'une déambulation allant du parking de la Mairie à la salle des Fêtes où se déroulera, ce même jour, le marché de Noël avec la participation des Fédérations de parents d'élèves et le Comité des Fêtes.

### Concours des illuminations

La Ville organise un concours des illuminations de Noël des maisons et habitats collectifs. Le jury sera composé d'élus et de représentants de quartier. Une remise de prix aura lieu au mois de janvier avec des lots offerts par des commerçants carrillons.

## COMMERCES

### Halle Carnot

Monsieur Bossis explique que 2 nouvelles échoppes vont ouvrir à la Halle Carnot. La première est « Vins et accords » et la seconde est un magasin BIO. Ce dernier tarde à s'installer mais devrait ouvrir courant octobre.

Il présente également l'installation d'un salon de thé au Centre Commercial des Plants de Catelaine dont l'ouverture est prévue en novembre.



## PROJETS D'AMENAGEMENT

### Centre Médical

Monsieur le Maire présente le projet du Centre Médical et précise que la Ville s'est inscrite dans un programme avec le Conseil Départemental des Yvelines afin de bénéficier d'un financement. Nous avons toutes nos chances sachant que nous bénéficions du permis de construire de l'aménageur précédent. Notre dossier a été retenu en 1<sup>ère</sup> instance.

### Signalétique patrimoniale

Madame Gaultier explique que la Ville va mettre en valeur son patrimoine avec des panneaux signalétiques. Ceux-ci présenteront la Grange aux Dimes, le Lavoir, l'Eglise, le Parc...

*Question: Des panneaux pourront-ils inciter les gens à ne pas nourrir les oiseaux, qui nourrissent eux-mêmes les rats ? Pourrions-nous mettre des panneaux sur l'écosystème et la vie des animaux ?*

*Réponse de Mme Gaultier : Suite à la discussion sur la nourriture des oiseaux sur les quais de Seine qui amène une recrudescence de rats, Madame Gaultier va étudier avec les services la mise en place de panneaux d'information sur le nourrissage des animaux en berges de Seine.*

*Question: Existe-t-il un projet pour le Club du Soleil ?*

*Réponse de M. le Maire : Actuellement, la Ville a établi une convention de mise à disposition des boves en faveur de l'association Sequana, afin de lui permettre de stocker les bateaux voués à être rénovés. Le Club du Soleil est un sujet qui fait l'objet de réflexions sur son devenir.*

## SECURITE

Monsieur Millot explique que des pictogrammes ont été installés sur la chaussée près des groupes scolaires pour rappeler l'impérieuse nécessité de prudence.

Monsieur Millot rappelle que vous pouvez bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances. Il s'agit d'une surveillance de votre habitation avec des passages réguliers à votre domicile. Pour ce faire, il suffit de contacter la Police municipale ou de s'inscrire via le site internet de la Ville.

Opération Tranquillité Vacances : 368 inscriptions en juillet et août 2018. Pensez à vous inscrire !



Question : Y-a-t-il une police fluviale ?

Réponse de M. le Maire : La Police municipale effectue si besoin des patrouilles. Pour rappel, les scooters des mers, jets-ski, ski nautique sont interdits. De même, les drones sont interdits sur le territoire de la commune.

Question: Est-il possible de prendre la rue Gabriel Péri à vélo en sens inverse à la circulation?

Réponse de M. Millot : Cela est autorisé puisque la rue est aménagée en zone de rencontre.

## AGENDA

Monsieur le Maire précise que vous pouvez consulter l'agenda en ligne sur le site de la ville [www.carrieres-sur-seine.fr](http://www.carrieres-sur-seine.fr).

## CONCLUSION

Tout au long de l'année, chacun peut poser des questions ou faire part de suggestions dans le but d'améliorer la vie de son quartier, à l'adresse [comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr](mailto:comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr).

Monsieur le Maire invite les participants à échanger autour d'un verre de l'amitié.

**Aline Le Guilloux**  
Conseillère municipale  
déléguée aux comités de quartier